

15 octobre 2003 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Allocution de M. Jacques Chirac, Président de la République, à l'occasion du 60ème anniversaire de la création de la médaille française, Paris le 15 octobre 2003.

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Président du Sénat,
Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,
Monsieur le Président du Conseil constitutionnel,
Monsieur le Chancelier de l'Ordre de la Libération,
Monsieur le Président de l'Association,
Mesdames, Messieurs,

Il y a soixante ans, à Londres, une ordonnance du Chef de la France Combattante instituait la Médaille de la Résistance française.

Ce fut, après l'Ordre de la Libération, la seconde et la seule décoration que le général de Gaulle créa pendant la guerre.

Son objet est clair : cette médaille était destinée à " reconnaître les actes remarquables de foi et de courage qui, en France, dans l'Empire et à l'étranger, auraient contribué à la résistance du peuple français contre l'ennemi et contre ses complices depuis le 18 juin 1940 ".

Décernée dans des conditions très strictes, cette distinction, qui n'est plus attribuée depuis 1947, est une distinction rare à laquelle s'attachent un respect et un prestige exceptionnels. Cette médaille au ruban noir et rouge, noir comme le deuil de la nation, rouge comme le sang versé pour elle, cette médaille est devenue un symbole, le symbole d'un combat pour la défense de valeurs essentielles, le combat pour la dignité humaine et pour la liberté.

C'est pourquoi j'ai tenu à marquer cet anniversaire en vous accueillant ce soir au Palais de l'Élysée.

Mesdames, Messieurs, vous êtes de ceux qui, souvent forts de leur seul courage et de leur foi en notre pays, se sont engagés dans cette lutte alors bien incertaine.

Beaucoup ont disparu sur les champs de bataille, dans les maquis, dans les prisons, dans les camps. Et les yeux qui ont vu ces moments-là se ferment, comme nous le rappelle la disparition d'un héros, un homme d'idéal et de fidélité, le général Jean Simon, qui fut pendant vingt-quatre ans Chancelier de l'Ordre de la Libération et Président de la Commission nationale de la Médaille de la Résistance française. Ce grand soldat, cet homme d'honneur pour qui, comme chacun d'entre nous, j'avais beaucoup d'admiration et de respect était un exemple de ce que la France peut donner de meilleur.

Entre les Français Libres, auxquels appartenait le général Simon, et les combattants de l'intérieur, entre " ceux de Bir Hakeim " et " ceux de la Résistance ", le général de Gaulle ne faisait pas de différence. " Ils ont d'abord été des témoins ", aimait-il à souligner, comme nous le répète André Malraux.

Et c'est à tous ces témoins dont vous êtes les représentants que je veux rendre ce soir un solennel et respectueux hommage.

Pour vos enfants, pour vos petits-enfants qui ne les ont pas vécues, il est difficile d'imaginer ces années qui, désormais, appartiennent à l'Histoire. Il faut pourtant essayer, si l'on veut, soixante ans plus tard, mesurer le courage, l'abnégation et l'héroïsme d'une poignée d'hommes et de femmes et si l'on veut mieux comprendre la valeur exceptionnelle de la Médaille de la Résistance. D'abord, il y avait eu le silence sur cette " drôle de guerre ". Les messages sur la faiblesse de

D'abord, il y avait eu le silence sur cette "droite de guerre", les mensonges sur la faiblesse de l'Allemagne et la force de la France, l'engourdissement qui gagnait le pays. Puis, brusquement, ce fut l'offensive allemande. En un mois, sous un déluge de fer, tout ce qui semblait le plus fort et le plus stable, tout ce qui formait l'armature de l'Etat et de la nation, tout était anéanti. Dans un pays écrasé, accablé par la défaite, l'Appel du 18 juin, si étonnant par son audace et par l'espoir qu'il exprimait, aurait pu passer inaperçu. Tout au contraire, ce fut un commencement, car cet appel rencontra l'écho d'une opposition viscérale, celle du chagrin et de la révolte. Ce "non" que le général de Gaulle opposait à la défaite et à la disparition de la France, ce "non" qui souleva alors les consciences était un "non" absolu, le "non" de toutes les résistances à l'oppression. C'était, en vérité, un "non" au mépris de l'homme.

" Il n'y avait pas l'ombre d'un calcul dans notre option quand nous avons suivi l'Appel du 18 juin " devait écrire Edmond Michelet. " Il s'agissait pour nous, (à) de choses concrètes, très élémentaires, sur lesquelles nous ne voyions pas le moyen de transiger. C'est tout (à)". Résister, c'était aussi se rebeller contre des ordres révoltants, jugés contraires à l'intérêt et à l'honneur du pays. Il s'agissait moins de reconquérir la France que d'en maintenir une certaine image. Car le nazisme ne se proposait pas seulement d'occuper le pays. Il voulait aussi l'humilier, lui donner honte de lui-même. Le droit de la France se confondait avec les droits de l'Homme, le patriotisme avec la liberté. L'enjeu de cette guerre, c'était le destin d'un peuple et, plus encore, le destin de l'homme et, en vérité, son avenir.

On voit alors des Français, de tous les milieux, de tous les partis, de toutes les idéologies, se regrouper et s'engager dans la lutte.

Ces hommes et ces femmes qui, dans la clandestinité, poursuivent leurs missions de renseignement, de sabotage ou de diversion, savent les risques qu'ils encourent. Ils ont quitté leur métier, une famille, des amis, pour devenir des parias. Ils bravent la méfiance, la peur, les guets-apens, la torture. Ils s'exposent à une mort certaine en cas d'arrestation. Dénoncés, traqués, déportés, fusillés, ils deviennent, sur le sol du pays, le pays insoumis.

Alors, à partir de rien, avec mille difficultés, la résistance s'organise.

Ces noyaux dispersés se constituent en réseaux, ces réseaux en mouvements. Et il y a peu à peu, entre les Français de l'Ombre et les Français de Londres, l'affirmation d'un seul et même combat. Grâce à Jean Moulin, tous les mouvements de résistance réaliseront leur unité autour du général de Gaulle : c'est annoncer, déjà, la formation de la France Combattante.

C'est alors que le sort, qui, jusque-ici, a penché en faveur de l'occupant, semble devoir changer : partout, les forces de l'Axe sont mises en cause et reculent.

A l'automne 1942, les Alliés ont débarqué en Afrique du Nord, libéré le Maroc et l'Algérie, ouvert un deuxième front à l'Ouest. En Cyrénaïque, en Tripolitaine, en Egypte, de succès en succès, ils avancent, avec l'Armée d'Afrique.

Quelques mois auparavant, à Bir Hakeim, les Forces françaises libres ont arrêté l'offensive de Rommel. En janvier 1943, la colonne Leclerc achève la conquête du Fezzan.

A l'Est, le Reich perd l'initiative. Après cinq mois de siège, ses troupes de choc capitulent devant Stalingrad. Les contre-offensives des colonnes allemandes ne parviendront plus à stopper l'avance soviétique. Et en avril, le ghetto de Varsovie s'est soulevé...

En ce printemps 1943, on se prend alors à espérer, espérer en une victoire des alliés, tandis que montent l'exaspération et la haine de l'occupant. Dans un pays qui est maintenant tout entier sous le joug nazi, la menace du Service du travail obligatoire, les exactions de la Milice, la répression féroce de la Gestapo grossissent les rangs des maquis. La France Combattante se prépare à la grande lutte pour sa libération.

Le général de Gaulle sait les sacrifices consentis par celles et ceux qui se battent dans l'ombre. Il veut récompenser les miracles d'audace, d'habileté, de dévouement de ces hommes, de ces femmes qui, " sur le sol douloureux du pays ", élèvent " la voix de cette France écrasée, mais grondante et assurée ".

Pour distinguer les tout premiers qui, à ses côtés, ont acquis des mérites exceptionnels pour la libération de la France, le général de Gaulle, qui ne se reconnaît pas le droit de décerner des Légions d'honneur et des médailles militaires, a déjà créé en novembre 1940 l'Ordre de la

Libération.

Pour récompenser la Résistance et ses soldats sans uniforme, alors que notre pays entre dans une période cruciale pour son avenir, le Chef de la France Combattante ressent " la nécessité d'une nouvelle institution, une institution particulière, notamment différente de la Croix de Guerre, qui serait en quelque sorte la cadette de l'Ordre de la Libération et porterait témoignage d'actions très remarquables exécutées en dehors des conditions ordinaires de la lutte ". Par une ordonnance du 9 février 1943, le général de Gaulle décide de créer la Médaille de la Résistance française. Elle distinguera, devait-il écrire, " une élite spontanément jaillie des profondeurs de la nation et, qui, bien au-dessus de toute préoccupation de parti ou de classe, se dévouera au combat pour la libération, la grandeur et la rénovation de la France ".

La Médaille de la Résistance a été conférée à 64 000 Résistants ou Français Libres, civils ou militaires. 20 000 d'entre eux l'ont reçue à titre posthume. Dix-sept villes et villages de la métropole, ainsi que le territoire de la Nouvelle-Calédonie, vingt-deux unités militaires et quinze autres collectivités civiles se la verront décerner. Créé en 1999 par une loi votée à l'unanimité par l'Assemblée nationale et le Sénat, le Conseil national des communes "Compagnon de la Libération" pérennise la mémoire de la Médaille de la Résistance.

Ce sont ces femmes, ces hommes, ces villes, ces villages, ces hôpitaux, ces abbayes, ce lycée et ces vingt-deux unités des trois armes que je salue respectueusement en vous accueillant aujourd'hui dans ces lieux où le général de Gaulle a laissé une marque si profonde.

J'ai tenu à le faire pour vous marquer la gratitude et le respect de la France, car vous avez écrit, avec vos compagnons disparus, l'une des plus belles épopées de notre histoire. J'ai tenu à le faire pour vous exprimer notre fidélité et notre estime. Comme il est gravé au revers de la Médaille de la Résistance, " la patrie n'oublie pas ". Elle n'oublie pas le magnifique élan d'espérance que vous lui avez donné, ni l'héritage de cet acharnement séculaire que vous lui avez transmis.

Je sais que l'Association des Médaillés de la Résistance, présidée par Jean-Jacques de Bresson, que je suis heureux de saluer, a réalisé un très beau livre. Madame Michèle Alliot-Marie, Ministre de la Défense, absente aujourd'hui de Paris, et Monsieur Hamlaoui Mekachera, Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, qui ont apporté leur soutien à cette entreprise, peuvent en témoigner. Je sais aussi qu'une exposition sur la Résistance vient d'être inaugurée à l'Hôtel de Lassay. Je tiens à vous féliciter de ces initiatives et je veux remercier toutes celles et tous ceux qui ont contribué à leur réalisation.

Je souhaite m'associer aux manifestations organisées à l'occasion de ce 60e anniversaire en désignant cinq Résistants, cinq parcours exemplaires, cinq expériences uniques qui, chacune dans sa diversité, illustrent ce que fut la Résistance. Et c'est à ces cinq que je vais maintenant, si vous le voulez bien, m'adresser.

Monsieur Lucien DUVAL

M. Lucien DUVAL n'a pas 19 ans lorsqu'en mai 1940, ce Lorrain d'origine s'engage pour la durée de la guerre. A la dissolution de son bataillon de chasseurs alpins, il entre au réseau F 2 à Grenoble où il est responsable des liaisons avec Londres. Arrêté à Aix-les-Bains en mars 1944, interrogé et torturé par la Gestapo, il ne dit rien. Repris lors d'une tentative d'évasion, gravement blessé -il perdra un oeil-, il est hospitalisé à Grenoble dans un secteur très surveillé d'où un commando réussit à le faire évader. A peine rétabli, il rejoint l'état-major du maquis de la Vienne et participe aux combats de la Libération. Tout juste démobilisé, il entre à la Société Usinor-Sacilor où il fera une brillante carrière.

M. DUVAL exerce depuis de nombreuses années d'importantes responsabilités au sein des associations d'anciens combattants. Il est depuis 1969 Président de l'Amicale du réseau F 2 et, depuis 1970, membre du Comité directeur du Comité d'Action de la Résistance. Vice-Président de l'Association nationale des Médaillés de la Résistance française depuis près de dix ans, il est membre fondateur de la Fondation de la Résistance.

M. Lucien DUVAL sera dans un instant promu Commandeur de la Légion d'honneur.

Madame Charlotte NADEL

Etudiante à la Sorbonne, Mme Charlotte NADEL prend contact avec la Résistance dès le mois de

décembre 1940. Elle stocke des armes à la Faculté des Sciences, crée le premier réseau de diffusion du journal " Défense de la France " et organise les premiers contacts avec le réseau Gallia. En 1941, elle fonde, à Paris, l'atelier de typographie de " Défense de la France ". Recherchée par la Gestapo, elle déplace plusieurs fois son atelier, avant de l'installer à Clichy où il est découvert en mai 1944. Grâce à son sang-froid, elle réussit à sauver la totalité du personnel et se trouve un alibi. Elle installe alors, en Seine-et-Oise, une imprimerie destinée au PC du maquis. Arrêtée de nouveau, interrogée, elle garde le silence et parvient à faire passer des messages à ses amis. Dès sa libération, le 17 août 1944, elle reprend la lutte. Elle quittera la Résistance après avoir assuré des missions à travers les lignes ennemies.

Après la guerre, cette spécialiste de la documentation exercera des responsabilités de haut niveau chez Renault, puis aux Ponts et Chaussées.

Membre depuis 1960 de l'Association nationale des anciennes déportées et internées de la Résistance, elle est entrée en 1980 au Conseil d'administration de l'ADIR et elle participe avec un très grand dévouement à l'oeuvre de mémoire.

Je serais heureux dans un instant de lui remettre les insignes d'Officier de la Légion d'honneur.
Monsieur Guy DUFEU

En 1941, M. Guy DUFEU a 17 ans et il est appariteur à la Faculté de Droit de Paris. Il commence à distribuer des journaux clandestins, accomplit des missions de liaison et des sabotages. En octobre 1942, il entre au réseau Jade-Amicol où il va servir jusqu'en janvier 1944. Il rejoint alors le maquis du Vercors. Agent de renseignements, il contribuera, avec ses compagnons, à l'avancée des armées alliées et sera cité à l'ordre de la Division.

De retour à la vie civile, il fera une belle carrière professionnelle dans le domaine de la vente et, depuis vingt ans, depuis son départ à la retraite, il exerce de nombreuses responsabilités au sein de plusieurs associations d'anciens combattants du Rhône. Depuis 1997, il préside l'Association " Résistance et Déportation ".

Je serais heureux de remettre les insignes de Chevalier de la Légion d'honneur à M. Guy DUFEU
Monsieur Maurice PLANTIER

M. Maurice PLANTIER -est un vieil ami à moi-, est étudiant en médecine lorsqu'il s'engage en octobre 1940 dans la Résistance. Il est arrêté en mai 1941, réussit à s'évader et poursuit son activité dans un réseau de renseignements avant de rejoindre le corps franc Pommiès en juillet 1944. Il perdra sa jambe gauche, deux mois plus tard, dans l'explosion d'une mine.

Il reprend alors ses études de médecine, passe son doctorat et, dès 1952, exerce au Cameroun, à Ayos, puis à Yaoundé, comme Chef du centre d'instruction médicale. De retour en France en 1958, il s'installe à Artix, dans les Pyrénées-Atlantiques, où il succède à son père.

Au Cameroun dont il a été élu député en 1956, Maurice PLANTIER s'est lancé dans la politique. En 1960, il est élu maire d'Artix et il le restera près de 30 ans. Conseiller général d'Arthez-de-Béarn pendant 18 ans, il est député des Pyrénées-Atlantiques depuis 10 ans lorsqu'il est nommé, en 1978, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, des fonctions qu'il exercera jusqu'en 1981. Il se consacre depuis à l'Association nationale des Médailleurs de la Résistance française et à la Fondation de la Résistance.

Je serais heureux dans un instant d'élever Maurice PLANTIER à la dignité de Grand' Croix de l'Ordre national du Mérite.

Monsieur André CHOPPIN

M. André CHOPPIN est apprenti dans un établissement de matériel ferroviaire à Dijon lorsqu'il entre, en 1941, à 16 ans et demi, au réseau de résistance " Front national ". Il héberge des résistants, recrute des agents, distribue des tracts. En 1943, il est agent de liaison pour le groupe franc " Alerte ". Ajusteur à la SNCF, il dirige des sabotages, provoque des déraillements, cache des camarades. Recherché par la Gestapo, il part en mission à Grenoble, à Argentières. Arrêté en août 1944 par une patrouille allemande alors qu'il récupère des armes, il réussira à s'enfuir. En septembre, il attaque un poste allemand, traverse les lignes pour donner à la 1ère Armée la position des batteries ennemies et participe à la libération de Dijon.

A la fin de la guerre, M. André CHOPPIN s'emploie à la reconstruction du pays comme ingénieur dans une entreprise de travaux publics, puis dans une grande société spécialisée dans les travaux

dans une entreprise de travaux publics, puis dans une grande société spécialisée dans les travaux hydrauliques. Il fera une partie de sa carrière en Algérie, avant de contribuer à la réalisation de grands ensembles de l'Ile-de-France, à Vélizy-Villacoublay, à Parly II, ailleurs encore. Elu conseiller municipal de Jouy-en-Josas depuis plus de 25 ans, il devient, en 1983, 2^e adjoint au maire chargé des travaux et se verra confier, entre autres responsabilités, la vice-présidence des syndicats de la Bièvre.

Je serais heureux de remettre dans un instant à M. André CHOPPIN les insignes d'Officier de l'Ordre national du Mérite.

Avant de remettre à chacune et chacun d'entre vous les insignes de son nouveau rang dans nos deux Ordres nationaux, je tiens, au nom des Français, à exprimer à ces grandes figures de la Résistance et au-delà d'elles à toutes celles et à tous ceux qui se sont consacrés pour relever la France, je voudrais exprimer la gratitude du pays tout entier. A travers elles et eux, je veux saluer toutes celles et tous ceux qui ont pris part à " cette grande lutte des ténèbres ", et dont André Malraux dira : " Ils ont maintenu la France, avec leurs mains nues ".

Je forme tous mes vœux pour que les manifestations qui marquent le 60^e anniversaire de la création de la Médaille de la Résistance française obtiennent le retentissement qu'elles méritent : elles témoignent de ce que peuvent accomplir le courage et l'amour de la liberté lorsqu'il s'agit de défendre l'honneur d'un pays, l'avenir d'un peuple, et tout simplement la dignité de l'homme.

Je vous remercie.